



Distr. générale
25 juin 2020

Français
Original : anglais



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

**Douzième réunion de la Conférence des Parties
à la Convention de Vienne pour la protection
de la couche d'ozone, partie I**

23–27 novembre 2020*

Point 3 de l'ordre du jour provisoire du segment
préparatoire**

Rapports financiers et budgets

**des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention
de Vienne et le Protocole de Montréal**

**Trente-deuxième Réunion des Parties au Protocole
de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone**

23–27 novembre 2020*

Point 3 de l'ordre du jour provisoire du segment
préparatoire**

Rapports financiers et budgets

**des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention
de Vienne et le Protocole de Montréal**

**Rapport financier des Fonds d'affectation spéciale pour
la Convention de Vienne pour la protection de la couche
d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone pour l'année budgétaire 2019**

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. La présente note récapitule comme suit les informations financières relatives à l'année budgétaire 2019 :

a) La section II présente les états financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et donne des informations sur le solde de trésorerie, les réserves¹ et le solde² des deux Fonds ;

b) La section III présente les états financiers certifiés pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ;

c) La section IV donne un aperçu de l'exécution du budget pour les deux Fonds d'affectation spéciale.

*Le lieu et le format de la réunion seront confirmés en temps utile.

** UNEP/OzL.Conv.12(I)/1-UNEP/OzL.Pro.32/1.

¹ Les réserves représentent 15 % du budget et sont conservées en liquidités pour couvrir les obligations finales en cas de clôture du Fonds.

² Le solde du Fonds est égal à la totalité des actifs moins la totalité des passifs. Il comprend la trésorerie, les arriérés de contributions et d'autres actifs et passifs accumulés.

2. La présente note devrait être lue en parallèle avec le projet de budget pour 2021 du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.12(I)/4), les projets de budget pour 2021 et 2022 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.32/4) et le rapport financier indicatif des deux Fonds d'affectation spéciale pour l'année budgétaire 2020 au 30 avril 2020 (UNEP/OzL.Pro.WG.1/42/INF/1).
3. Comme exigé par le mandat des deux Fonds d'affectation spéciale, les rapports financiers et les états financiers vérifiés du Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'année terminée le 31 décembre 2018 et le rapport du Comité des Commissaires aux comptes ont été publiés (voir le document A/74/5/Add.7 à l'adresse <https://www.un.org/en/auditors/board/auditors-reports.shtml>). Le document équivalent pour l'année terminée le 31 décembre 2019 sera disponible sur le même lien vers la fin de l'année 2020.
4. Dans tout le texte et les tableaux du présent rapport, toute référence au dollar (\$) s'entend du dollar des États-Unis, sauf indication contraire.

II. États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale

5. Les états financiers vérifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année terminée le 31 décembre 2019 sont reproduits dans l'annexe I à la présente note.
6. Au paragraphe 12 de la décision XI/3, la Conférence des Parties à la Convention de Vienne a demandé au Secrétariat d'indiquer dans les futurs rapports financiers du Fonds d'affectation spéciale le montant des liquidités disponibles, en plus des contributions à recevoir. La trente et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal a formulé une demande similaire au paragraphe 12 de la décision XXXI/17.
7. La rubrique « dépenses » aux tableaux 1 et 2 comprend les provisions pour contributions douteuses à recevoir, mentionnées à la rubrique « AFDA adjustments » dans l'annexe I à la présente note. Les contributions à recevoir sont des recettes non collectées correspondant à des contributions annoncées mais non versées par les Parties. Ces contributions à recevoir sont indiquées à leur valeur nominale moins la dépréciation correspondant aux montants jugés non recouvrables, c'est-à-dire la provision pour créances douteuses. Cette provision est calculée au taux de 20 % pour les contributions en retard d'un à deux ans ; 60 % pour celles qui sont en retard de deux à trois ans ; 80 % pour celles qui sont en retard de trois à quatre ans ; et 100 % pour celles qui sont en retard de plus de quatre ans. La provision est recalculée chaque année pour tenir compte de facteurs tels que les paiements sur les comptes et n'entraîne pas de sortie de trésorerie des Fonds d'affectation spéciale. La provision pour contributions douteuses à recevoir a augmenté en 2019 par rapport à 2018. Cette augmentation est largement imputable à des changements dans l'ancienneté des contributions dues, qui s'accompagne de provisions différentes selon les catégories d'ancienneté mentionnées ci-dessus.

A. Le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

8. Ensemble, les réserves et le solde du Fonds totalisaient 1 952 393 dollars à la fin de l'année 2019. L'évolution des réserves et du solde du Fonds sur la période 2015–2021 est présentée au tableau 1 ainsi que les prévisions pour 2020 et 2021.

Tableau 1
Réserves et solde du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne, 2015–2021
 (En dollars des États-Unis)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Montant</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>projeté</i>	<i>projeté</i>
Solde du Fonds en début d'exercice	2 007	1 879	1 861	1 710	1 804	1 746	1 569
Contributions attendues	603	603	603	733	865	690	986
Intérêts et recettes accessoires	5	12	20	31	40	10	10
Dépenses	(736)	(633)	(762)	(670)	(875)	(877)	(1 370)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	0	0	(12)	0	(88)	0	0
Solde du Fonds en fin d'exercice	1 879	1 861	1 710	1 804	1 746	1 569	1 195
Réserves	106	106	118	118	206	206	206
Solde et réserves du Fonds	1 985	1 967	1 828	1 922	1 952	1 775	1 401

9. À la fin de l'année 2019, le solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 1 523 034 dollars, contre un montant projeté de 1 574 000 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro.31/5. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs et la non réception d'un montant de 292 199 dollars de contributions attendues des Parties en 2019. Le montant total des contributions reçues en 2019 (657 952 dollars) était ventilé comme suit : 67 944 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 533 597 dollars de contributions pour l'année 2019 et 56 411 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2020. Au 31 décembre 2019, les arriérés de contributions s'élevaient à 889 544 dollars (voir le document UNEP/OzL.Pro.WG.1/42/INF/1, annexe I), dont un montant de 588 128 dollars pour des exercices antérieurs. L'évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale sur la période 2015–2021 est présentée dans le document UNEP/OzL.Conv.12(I)/4.

B. Le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

10. Ensemble, les réserves et le solde du Fonds totalisaient 7 755 132 dollars à la fin de l'année 2019. L'évolution des réserves et du solde du Fonds sur la période 2015–2022 est présentée au tableau 2, ainsi que les montants projetés pour 2020, 2021 et 2022.

Tableau 2
Réserves et solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal, 2015–2022
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Montant</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>effectif</i>	<i>projeté</i>	<i>projeté</i>	<i>projeté</i>
Solde du Fonds en début d'exercice	5 603	3 943	3 159	6 930	8 096	6 957	6 258	5 331
Contributions attendues	4 277	4 277	5 757	5 547	5 327	3 726	4 544	5 322
Intérêts et recettes accessoires	6	18	26	143	186	47	47	100
Dépenses	(5 665)	(5 019)	(2 012)	(4 707)	(6 686)	(4 472)	(5 518)	(5 477)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	(278)	(60)	0	183	34	0	0	0
Solde du Fonds en fin d'exercice	3 943	3 159	6 930	8 096	6 957	6 258	5 331	5 276
Réserves	955	1 015	1 015	832	798	798	798	798
Solde et réserves du Fonds	4 898	4 174	7 945	8 928	7 755	7 056	6 129	6 074

11. À la fin de l'année 2019, le solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 6 062 882 dollars, contre un montant projeté de 6 354 000 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro.31/5. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs et la non réception d'un montant de 1 814 367 dollars de contributions des Parties attendues en 2019. Le montant total des contributions reçues en 2019 (4 088 205 dollars) était ventilé comme suit : 343 915 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 3 485 494 dollars de contributions pour l'année 2019 et 258 797 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2020. Au 31 décembre 2019, les arriérés de contributions dus au Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal s'établissait à 3 678 140 dollars (voir le document UNEP/OzL.Pro.WG.1/42/INF/1, annexe I), dont un montant de 1 863 774 dollars pour des exercices antérieurs. L'évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale sur la période 2015–2021 est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro.32/4.

12. Le Secrétariat tient à exprimer sa gratitude pour les efforts consentis par bon nombre de Parties pour régler leurs arriérés de contributions aux deux Fonds d'affectations spéciale, certaines ayant même versé leurs contributions intégralement.

III. États financiers certifiés des contributions préaffectées

13. L'annexe II à la présente note contient les états financiers certifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2019 pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal. Une ventilation des contributions préaffectées est présentée dans l'annexe III à la présente note³.

14. Le montant total des contributions (261 942 dollars) reçues en 2019 a été affecté comme suit :

- a) Un montant de 92 621 dollars pour faciliter la participation des Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Montréal (« Parties visées à l'article 5 ») aux réunions du Protocole de Montréal ;
- b) Un montant de 169 321 dollars pour appuyer les travaux des groupes d'évaluation.

15. Le Gouvernement thaïlandais a versé une contribution de 5 000 dollars pour la réception officielle organisée à l'occasion de la quarante et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal, tenue à Bangkok du 1^{er} au 5 juillet 2019. Cette contribution, qui a servi à régler directement les frais de la réception et qui n'a pas été inscrite dans les comptes du PNUE, ne figure ni à l'annexe II ni à l'annexe III.

16. Le Secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements pour les contributions préaffectées versées par les Parties en 2019, dont il mesure l'importance, en appui aux activités du Secrétariat de l'ozone financées par le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

IV. Rapport sur l'exécution du budget des Fonds d'affectation spéciale

17. L'annexe IV à la présente note contient le rapport sur l'exécution du budget des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2019, faisant apparaître les dépenses effectives et les engagements de dépenses par rapport aux budgets approuvés.

A. Le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

18. Les ressources budgétaires (utilisées à 90 %) ont été réparties comme suit :

- a) Les dépenses de personnel (541 084 dollars) ont représenté 94 % du budget alloué aux traitements, indemnités et prestations des fonctionnaires ;
- b) Le montant alloué aux activités promotionnelles (10 000 dollars) a été entièrement dédié aux activités de sensibilisation et de communication décrites au paragraphe 19 h), alinéas i) à iv), ci-dessous et à l'annexe V ;

³ Le tableau de l'annexe III indique le montant effectif des espèces reçues en 2019. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe II ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Ceci explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe II et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe III.

c) Les voyages du personnel en mission (17 771 dollars) n'ont utilisé que 59 % du budget consacré aux frais de voyage ;

d) Un montant total de 44 722 dollars, représentant 89 % du budget approuvé, a été alloué à différents objets de dépenses (consomptibles, matériel, établissement des rapports et traductions ponctuelles, location des locaux de bureau, utilisation et entretien du matériel) ;

e) S'agissant du budget alloué aux dépenses diverses (40 000 dollars), seulement 8 771 dollars ont été dépensés, couvrant : i) la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone (2 038 dollars) dans deux pays ; ii) les dépenses de communication (5 395 dollars) afférentes aux appels téléphoniques officiels et à certains articles publicitaires ; et iii) le fret (1 338 dollars) ;

f) Durant une opération de vérification comptable entreprise avant la conversion des données de l'ancien système au nouveau système (Umoja) en 2014, des dépenses d'un montant de 15 517 dollars ont été imputées par inadvertance sur le Fonds général d'affectation spéciale destiné à financer des activités de recherche et d'observation systématiques au titre de la Convention de Vienne. En 2019, cette erreur a été corrigée en transférant ces dépenses sur le compte approprié du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne en tant qu'ajustement sur l'exercice antérieur.

B. Le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

19. Les ressources budgétaires (utilisées à 91 %) ont été réparties comme suit :

a) Les dépenses de personnel (1 448 415 dollars) ont représenté 97 % du budget alloué aux traitements, indemnités et prestations des fonctionnaires. Les dépenses afférentes à certains membres du personnel sont partagées avec le budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne ;

b) Le Secrétariat a dépensé 69 096 dollars sur un budget de 85 000 dollars pour engager des consultants chargés d'apporter leur soutien et de donner des avis sur les questions scientifiques et techniques ou d'apporter leur concours à la rédaction du contenu des matériels de sensibilisation et des notes d'information, à la mise à jour des manuels et à la conception d'une brochure sur les traités sur l'ozone, ainsi qu'un appui supplémentaire à la trente et unième Réunion des Parties tenue à Rome ;

c) Le coût des réunions (1 327 411 dollars), représentant 99 % du budget alloué à cette rubrique, a été encouru pour les services de conférence, la documentation et la tenue de la quarante et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée (Bangkok), la trente et unième Réunion des Parties (Rome), la soixante-deuxième et la soixante-troisième réunions du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, et la réunion du Bureau de la trentième Réunion des Parties. Ce montant comprend les dépenses de communication des membres des groupes d'évaluation et des coprésidents des Parties visées à l'article 5, ainsi que les coûts de l'organisation des réunions des groupes d'évaluation et de leurs comités des choix techniques ;

d) Les frais de voyage (1 019 504 dollars) des représentants des Parties visées à l'article 5 et des experts ont représenté 82 % du budget alloué à cette rubrique. La participation de plus de 290 participants a été financée pour les diverses réunions tenues en 2019. Les fonds qui ont servi à assurer la participation des Parties visées à l'article 5 du Protocole de Montréal aux réunions du Protocole ont été complétés par des contributions préaffectées, comme indiqué ci-dessus à la section III ;

e) Les frais de voyage (163 984 dollars) ont aidé les fonctionnaires du Secrétariat et le personnel affecté au service des conférences à fournir des services ou participer aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée, du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal et de la Réunion des Parties, ainsi qu'à d'autres réunions ;

f) Les dépenses de fonctionnement (57 359 dollars) afférentes au matériel, à la location des locaux de bureau, et à l'utilisation et à l'entretien du matériel, ont représenté 63 % du budget alloué à cette rubrique. En outre, un montant de 10 466 dollars a été dépensé à la rubrique « divers » pour les communications officielles, le fret et la formation du personnel du Secrétariat ;

g) Le budget alloué à l'établissement des rapports a servi à assurer la couverture médiatique des réunions du Protocole de Montréal ainsi qu'à la traduction et à l'édition ponctuelles de documents non liés aux réunions et d'autres publications. Au total, un montant de 59 518 dollars a été dépensé, représentant 85 % du budget approuvé pour cette activité ;

h) En 2019, un montant total de 118 000 dollars a été alloué à la sensibilisation du public et à la communication⁴ ; ce montant a été réparti entre le budget de base et les activités financées à l'aide du solde de trésorerie. Un montant de 106 591 dollars, représentant 90 % de ce total, a été engagé cette année, comme suit :

- i) Un montant de 4 551 dollars pour la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone dans trois pays ;
- ii) Un montant de 19 095 dollars pour la promotion de la quarante et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et de la trente et unième Réunion des Parties (bannières, affiches et œuvres artistiques pour impression ou diffusion sur la toile) ;
- iii) Un montant de 12 945 dollars pour l'impression d'une brochure consacrée aux traités sur l'ozone et d'exemplaires supplémentaires des manuels ;
- iv) Un montant de 70 000 dollars pour une campagne de communication et de sensibilisation lancée au premier trimestre de l'année 2019, les divers produits à créer pour cette campagne devant être finalisés en 2020. La campagne a bénéficié d'un surcroît de crédits du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne alloués à des fins similaires en 2019 (voir le par. 18 b)) et 2020, en plus de contributions reçues de la Commission européenne en 2019 affectées à des activités de sensibilisation du public aux travaux des groupes d'évaluation. Des renseignements supplémentaires sur les produits de la campagne figurent à l'annexe V ;

i) Un budget de 485 000 dollars, réparti entre le budget de base⁵ et les activités financées à l'aide du solde de trésorerie⁶, a été alloué au renforcement de la présence numérique du Secrétariat afin de mieux répondre aux besoins d'information des Parties. Le montant engagé (456 769 dollars), représentant 94 % de ce budget, comprenait le coût d'un spécialiste des sites Web engagé à titre temporaire. Cette tâche essentielle pour le Secrétariat, commencée en 2018, se poursuit actuellement et plusieurs produits ont déjà été achevés. Des renseignements détaillés sur les divers outils concernant la toile qui sont financés à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal figurent à l'annexe VI ;

j) Un montant de 80 322 dollars a été dépensé pour la réunion et les frais de voyage de l'atelier sur le trichlorofluorométhane (CFC-11) tenu à Vienne du 22 au 27 mars 2019. L'atelier a été financé à l'aide du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale.

⁴ Le reliquat du budget et des dépenses dans cette catégorie a trait aux travaux entrepris pour améliorer la présence numérique du Secrétariat de l'ozone, comme indiqué en détail au paragraphe 19 i).




⁵ Dont 127 816 dollars à la rubrique sensibilisation et communication.

⁶ Dont 30 000 dollars pour l'outil visant à faciliter la communication en ligne des rapports sur les normes de sécurité ; 150 000 dollars pour le poste temporaire ; 145 000 dollars pour la présence numérique et 32 184 dollars pour l'amélioration du site Web et du portail des réunions.


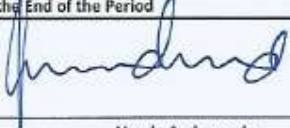

Annexe I

États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année budgétaire 2019

A. États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne


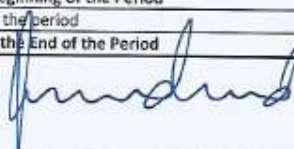

	
Trust Fund for the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer. (Fund code : VCL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Revenue	
Assessed Contributions	863,000
Voluntary Contributions	1,521
Investment Revenue	40,000
Total Revenue	904,521
Expenses	
Employee salaries allowances and benefits	496,187
Non-employee compensation and allowances	6,060
Grants and other transfers	18,017
Supplies and consumables	4,617
Travel	17,771
Other operating expenses	45,160
Foreign exchange gains/losses	(181)
AFDA adjustments	204,118
Programme support expenses	82,913
Total expenses	874,662
Surplus/(deficit) for the period	29,859
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	1,523,034
Assessed contributions receivable	487,866
Advance Transfers	3,000
Other assets	9,537
Total Current Assets	2,023,437
Non-Current Assets	
Total Assets	2,023,437
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	1,135
Advance receipts	58,572
Employee benefits liabilities	11,337
Total Current Liabilities	71,044
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	71,044
Net of Total Assets and Total Liabilities	1,952,393
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	1,746,891
Reserves	205,502
Total Net Assets	1,952,393
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Net Assets at the Beginning of the Period	1,922,534
Surplus/(deficit) for the period	29,859
Total Net Assets at the End of the Period	1,952,393
 	
Vanda Andromeda CHIEF, ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNON	18/05/2020 United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service

B États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

 Trust Fund for the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer. (Fund code : MPL) I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Revenue	
Assessed Contributions	5,326,722
Investment Revenue	186,171
Total Revenue	5,512,893
Expenses	
Employee salaries allowances and benefits	1,481,080
Non-employee compensation and allowances	178,186
Grants and other transfers	6,200
Supplies and consumables	8,828
Travel	1,393,719
Other operating expenses	1,570,466
Other expenses	15,952
Foreign exchange gains/losses	2,514
AFDA adjustments	1,411,109
Programme support expenses	617,650
Total expenses	6,685,704
Surplus/(deficit) for the period	(1,172,811)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	6,062,882
Assessed contributions receivable	1,987,013
Other receivables	1,540
Advance Transfers	14,220
Other assets	22,082
Total Current Assets	8,087,737
Non-Current Assets	
Total Assets	8,087,737
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	59,222
Advance receipts	258,797
Employee benefits liabilities	14,586
Total Current Liabilities	332,605
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	332,605
Net of Total Assets and Total Liabilities	7,755,132
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	6,956,786
Reserves	798,346
Total Net Assets	7,755,132
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Net Assets at the Beginning of the Period	8,927,943
Surplus/(deficit) for the period	(1,172,811)
Total Net Assets at the End of the Period	7,755,132
 Vanda Andromeda CHIEF, ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNO	
 United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNO	
	18/05/2020

Annexe II

États financiers certifiés, au 31 décembre 2019, des contributions préaffectées appuyant les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

	
Support of the Activities of the OZONE Secretariat (Fund code : QOL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Revenue	
Voluntary Contributions	260,836
Investment Revenue	79,697
Total Revenue	340,533
Expenses	
Non-employee compensation and allowances	101,343
Grants and other transfers	32,633
Supplies and consumables	3,330
Travel	191,794
Other operating expenses	153,357
Foreign exchange gains/losses	26,689
Programme support expenses	22,846
Total expenses	531,992
Surplus/(deficit) for the period	(191,459)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	244,694
Voluntary contributions receivable	315,712
Other assets	651
Total Current Assets	561,057
Non-Current Assets	
Voluntary Contributions Receivable	73,947
Total Non-Current Assets	73,947
Total Assets	635,004
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	14,389
Other liabilities	555,435
Total Current Liabilities	569,824
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	569,824
Net of Total Assets and Total Liabilities	65,180
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	65,180
Total Net Assets	65,180
III Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Net Assets at the Beginning of the Period	256,639
Surplus/(deficit) for the period	(191,459)
Total Net Assets at the End of the Period	65,180
 	
Vanda Andromeda CHIEF, ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNOZ	18/05/2020 United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION UNOZ Budget and Financial Management Service

Annexe III

**Contributions préaffectées reçues en 2019 à l'appui des activités
du Secrétariat de l'ozone financées par le Fonds d'affectation
spéciale pour le Protocole de Montréal, par objet et par donateur***

		<i>Pays</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en dollars des États-Unis</i>
1	Appui aux représentants des Parties visées à l'article 5 (pays les moins avancés) pour participer aux réunions du Protocole de Montréal	Finlande	Euro	15 000	17 045
		Suède	SEK	500 000	53 777
		Norvège	NOK	300 000	21 799
		Total partiel			92 621
2	Appui aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal : dernière tranche d'une subvention globale de 600 000 euros pour la période 2016–2018	Commission européenne	Euro	150 865	169 321
Total					261 942

* Ce tableau a pour objet d'enregistrer les montants en espèces reçus en 2019. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe II ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Ceci explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe II et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe III.

Annexe IV

**Rapport sur l'exécution du budget des Fonds d'affectation spéciale
pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal
au 31 décembre 2019***

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
		<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>
1000	Traitements, indemnités et prestations	578 333	541 084	1 492 918	1 448 415
1200	Consultants	–	–	85 000	69 096
Coût des réunions					
1321	Coût des services de conférence : réunions du Groupe de travail à composition non limitée (quarante et unième réunion, juillet 2019, Bangkok)	–	–	597 500	608 160
1322	Coût des services de conférence : réunions préparatoires et réunions des Parties (trente et unième réunion des Parties, novembre 2019, Rome)	–	–	505 310	535 897
1323	Dépenses de communication des membres des groupes d'évaluation des Parties visées à l'article 5 et coût de l'organisation de leurs réunions	–	–	55 000	39 165
1324	Coût des services de conférence : réunion du Bureau de la trentième Réunion des Parties (Rome, novembre 2019)	–	–	25 000	9 757
1325	Coût des services de conférence : 62 ^e et 63 ^e réunions du Comité d'application (Bangkok, juillet 2019, et Rome, novembre 2019)	–	–	125 000	120 615
1328	Activités de promotion de la protection de la couche d'ozone	10 000	10 000	–	–
5401	Dépenses de représentation			25 000	13 817
Total partiel : coût des réunions		10 000	10 000	1 332 810	1 327 411

* Le rapport sur l'exécution du budget a pour but de comparer le budget approuvé aux dépenses pour la période considérée. Le rapport a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe II ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Ceci explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe IV et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe I.

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
		<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>
<i>Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 et des experts</i>					
3301	Frais de voyage des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 aux réunions des groupes d'évaluation	–	–	400 000	293 554
3302	Frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions préparatoires et aux réunions des Parties (trente et unième réunion des Parties, Rome, novembre 2019)	–	–	375 000	364 559
3303	Frais de voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée (quarante et unième réunion, Bangkok, juillet 2019)	–	–	325 000	301 777
3304	Frais de voyage des Parties visées à l'article 5 à la réunion du Bureau de la trentième Réunion des Parties (Rome, novembre 2019)	–	–	20 000	12 975
3305	Frais de voyage des Parties visées à l'article 5 aux 62 ^e et 63 ^e réunions du Comité d'application (Bangkok, juillet 2019, et Rome, novembre 2019)	–	–	125 000	46 639
Total partiel : frais de voyage des représentants des Parties visées à l'article 5 et des experts		–	–	1 245 000	1 019 504
<i>Voyages en mission</i>					
1601	Frais de voyage du personnel en mission	30 000	17 771	195 000	155 130
1602	Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission	–	–	15 000	8 854
Total partiel : voyages en mission		30 000	17 771	210 000	163 984
<i>Autres dépenses de fonctionnement</i>					
4100	Matériel consommable	8 000	3 840	18 000	2 237
4200	Matériel non consommable	10 000	7 728	25 000	16 127
4300	Location des locaux de bureau	17 500	17 336	27 370	27 370
5100	Utilisation et entretien du matériel	7 500	7 178	20 000	11 625
5200	Frais d'établissement des rapports	7 500	8 640	70 000	59 518
5300	Divers	40 000	8 771	30 000	10 466
Total partiel : autres dépenses de fonctionnement		90 500	53 493	190 370	127 343
Ajustement pour des exercices antérieurs		–	15 517	–	–
Sensibilisation du public et communication		–	–	157 816	156 215
Total des coûts directs		708 833	637 865	4 713 914	4 311 968
Dépenses d'appui au programme		92 148	82 913	612 808	563 517
Total avec les dépenses d'appui au programme		800 981	720 778	5 326 722	4 875 485
<i>Activités supplémentaires financées à l'aide du solde de trésorerie</i>					
Atelier sur le CFC-11		–	–	100 000	80 322
Outil en ligne pour l'établissement des rapports sur les normes de sécurité		–	–	30 000	1 850
Impression du Manuel		–	–	18 000	12 945
Campagne de communication		–	–	70 000	70 000
Spécialiste des sites Web (poste temporaire) (P-3)		–	–	150 000	117 016

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2019</i>
Louage de services pour la présence numérique	–	–	145 000	173 150
Logiciel pour l'amélioration du site Web et le portail des réunions	–	–	32 184	32 184
Total des coûts directs	–	–	545 184	487 467
Dépenses d'appui au programme	–	–	70 874	63 371
Total des activités supplémentaires avec les dépenses d'appui au programme	–	–	616 058	550 838
Total général	800 981	720 778	5 942 780	5 426 323
Taux d'exécution du budget		90 %		91 %

Annexe V

Campagne de communication et de sensibilisation

1. En 2019, le thème prépondérant a été l'importante contribution de la communauté scientifique, en particulier des groupes d'évaluation, qui ont fourni aux Parties des données de nature à renseigner les décisions de politique et à appuyer la mise en œuvre du Protocole de Montréal. Le plan initial de la campagne de communication pour 2019 prévoyait de développer la suite de la campagne très réussie de 2018, à laquelle avait participé la société de production Marvel à l'occasion du trentième anniversaire du Protocole de Montréal. Ce plan a dû être revu, toutefois, en raison de contraintes budgétaires. D'autres pistes ont été envisagées, notamment la possibilité d'utiliser le label Sesame Street, mondialement connu, comme moyen de toucher une audience plus jeune ; regrettamment, cet objectif dépassait lui aussi la portée du budget. Par suite, la campagne pour 2019 a dû être réévaluée et réorganisée avec un objectif différent.

2. Une vidéo mettant en lumière les importantes contributions des groupes d'évaluation à l'appui du Protocole de Montréal a été réalisée. Une version plus courte, adaptée aux plateformes des réseaux sociaux, a également été produite (<https://ozone.unep.org/ozone-day/32-years-and-healing>). Dès qu'elle sera finalisée, elle sera affichée sur le portail éducatif pour utilisation comme support pédagogique.

3. D'autres activités ont été lancées en 2019 pour 2020, y compris l'élaboration de la campagne de 2020 destinée à marquer le trente-cinquième anniversaire de la Convention de Vienne. La planification et la conception des activités ci-après, démarrée en 2019, s'est poursuivie en 2020 :

a) Vu la nécessité de changer l'objectif de la campagne de 2019, un nouveau concept a été mis au point, faisant intervenir des personnages qui sont la propriété intellectuelle du Secrétariat de l'ozone. Une série d'animations mettant en scène trois personnages principaux aidera à faire comprendre aux adolescents (13 ans et plus) l'importance de la couche d'ozone et des travaux du Protocole de Montréal. Ces personnages seront exclusifs au Secrétariat de l'ozone et serviront de fondement aux futures campagnes. Les travaux sur le développement de ces personnages ont commencé en 2019 et les premiers dessins et les premières itérations ont été partagés, ainsi que le concept de la campagne ;

b) Les personnages ainsi définis devraient figurer dans les futures campagnes et faire partie de nouveaux produits destinés au portail éducatif. Ces mêmes personnages apparaîtront dans un jeu vidéo qui sera disponible via une application pour ordinateur et smartphone. Le jeu sera divertissant tout en mettant le joueur au défi de résoudre les problèmes liés à la couche d'ozone dans un contexte amusant et interactif. Mobiliser la communauté des joueurs devrait permettre de toucher des milliers de jeunes ;

c) Compte tenu de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le lancement du jeu devrait se faire virtuellement. La stratégie de diffusion en ligne permettra d'envoyer des messages sur les réseaux sociaux à l'aide de pistes de navigation jusqu'à la date du lancement sur les diverses plateformes de réseaux sociaux utilisées par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, dont la plus récente est la plateforme TikTok, afin d'exploiter au maximum ce type de réseau ;

d) Une série de brèves vidéos qui sera diffusée sur les plateformes de réseaux sociaux, y compris YouTube, et qui apparaîtront sur le portail éducatif comme support pédagogique sont en cours d'élaboration pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention de Vienne. Les vidéos mettront en lumière le rapprochement entre la science et la diplomatie internationale, qui a permis d'aboutir à la Convention de Vienne. Le message de la coopération et de la collaboration pour lutter contre les problèmes environnementaux de dimension mondiale sera un thème récurrent dans tous les matériels de promotion ;

e) Conscient que les événements commémoratifs qui marquent habituellement la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone ne pourront avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19, le Secrétariat élaborera un certain nombre de produits numériques et préparera une façon plus interactive de célébrer la Journée en 2020. Une plateforme plus engageante ainsi que la diversité du contenu devraient sensibiliser à la couche d'ozone partout dans le monde et inciter les Parties à célébrer localement la Journée.

Annexe VI

Présence numérique et amélioration du site Web achevées ou prévues pendant la période 2018–2020

<i>Section du site Web ou de l'outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Liens</i>
En cours		
Nouveau portail des réunions pour remplacer le portail existant	Plateforme améliorée pour gérer les réunions organisées par le Secrétariat.	À mettre à disposition dès achèvement.
Profils de pays	L'application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément au centre de données et aux différents outils, même en déplacement, améliorant l'accès aux informations et données essentielles. L'application est gratuite et disponible sur Android et iOS.	
Les traités sur l'ozone et les objectifs de développement durable	Page dédiée, plus complète et plus informative, sur l'impact des traités sur l'ozone sur les objectifs de développement durable, s'adressant au lecteur à la recherche d'analyses plus approfondies.	
Système de gestion des contacts	Ce système offrira au Secrétariat une gestion intégrée des coordonnées des personnes à contacter pour les envois postaux, des participants aux réunions et de la communication des données.	
Achevé en 2020		
Page du Secrétariat de l'ozone	Nouvelle présentation attractive offrant à l'utilisateur une interface facile à naviguer sur le site	https://ozone.unep.org/
L'ozone et vous	Le contenu a été révisé et mis à jour. Des catégories et des images supplémentaires offrent un impact visuel plus saisissant et permettent de séparer les différentes sections informatives.	https://ozone.unep.org/ozone-and-you
➤ Vue d'ensemble		
➤ Calendrier	Une toute nouvelle mise en page et l'ajout d'images d'archives adaptées à l'évènement permettent d'obtenir une chronologie beaucoup plus intéressante sur le plan visuel.	https://ozone.unep.org/ozone-timeline
➤ Ce que vous pouvez faire	La mise en page a été entièrement revue, incorporant des visuels pour mieux mettre en valeur l'information sur l'utilisation et la gestion d'appareils de refroidissement judicieux. Le Secrétariat s'efforcera de mettre à jour et d'ajouter continuellement de nouveaux contenus à cette section.	https://ozone.unep.org/what-you-can-do
Données sur les pays – centre de données	Des graphiques et des diagrammes ont été ajoutés pour faciliter la visualisation des données.	https://ozone.unep.org/countries/data-table
Outil pour les mélanges	Ce nouvel outil permet de saisir divers mélanges pour déterminer les substances réglementées qu'ils contiennent. Des graphiques visuels aident à illustrer les flux de données pour les groupes de substances.	https://ozone.unep.org/mixtures-blends-tool
Tableau interactif sur les recommandations du Comité d'application	Ce tableau a été conçu pour permettre de chercher et de trouver facilement les décisions et recommandations du Comité d'application depuis 1992.	https://ozone.unep.org/list-of-implementation-committee-recommendations
Tableau interactif sur les rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique demandés par les Parties	Ce tableau contient une liste complète des rapports que le Groupe de l'évaluation technique et économique devrait produire d'ici 2030 à la demande des Parties. Il comprend également une fonction de recherche et des filtres pour l'année au cours de laquelle le rapport est	https://ozone.unep.org/teap-reports

<i>Section du site Web ou de l'outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Liens</i>
	demandé, le type de rapport, le sujet et la décision source.	
Tableau interactif sur le commerce illicite	Rapports des Parties sur le commerce illicite de substances appauvrissant la couche d'ozone.	https://ozone.unep.org/countries/additional-reported-information/illegal-trade
Tableau interactif sur les membres des institutions des traités sur l'ozone	Liste des membres des institutions tout au long de l'histoire des traités sur l'ozone, dotée de nombreuses fonctions de recherche pour en faciliter l'utilisation.	https://ozone.unep.org/institutions/institutions-membership
Tableau interactif sur les systèmes d'octroi de licences	Informations détaillées reçues des Parties concernant l'établissement et le fonctionnement de leurs systèmes d'octroi de licences.	https://ozone.unep.org/additional-reported-information/licensing-systems
Achevé en 2018–2019		
Système de communication des données en ligne	Ce système permet aux Parties de communiquer des données en ligne au lieu d'utiliser les anciens formulaires par courrier électronique, classeurs Excel, documents en Word ou fichiers en PDF.	https://ors.ozone.unep.org/
Profils de pays	Ces profils permettent de trouver et afficher rapidement des informations pour chaque pays, y compris les données communiquées, les contacts, la ratification et les systèmes d'octroi de licences.	https://ozone.unep.org/countries
Application mobile – traités sur l'ozone	Cette application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément aux manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne. Il est gratuit et disponible pour Android et iOS.	https://apps.apple.com/us/app/ozone-treaties/id1482364689 https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.ozontreaties&hl=en
Outil sur les normes de sécurité	Cet outil interactif présente une liste non exhaustive des normes de sécurité internationales, régionales et nationales applicables au matériel de réfrigération et de climatisation, et aux pompes à chaleur, établie par les organismes de normalisation compétents.	https://ozone.unep.org/system-safety-standards
Manuels	Version en ligne des manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne, facilement accessible à tout moment et en tout lieu, et assurant la portabilité.	https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol
Système d'inscription	Le Secrétariat utilise ce système pour l'inscription des participants aux réunions. L'environnement de l'infrastructure technique du système est en cours de modernisation et de nouvelles fonctionnalités et améliorations nécessaires y sont apportées.	http://ozone.unep.org/registration